entrepris. Il nous faut aller beaucoup plus loin que les mesures proposées par les provinces lors de leurs réunions avec le gouvernement fédéral. Il ne sera pas facile de changer le système; je ne me fais aucune illusion à ce sujet. Les nantis ne sont pas prêts à abandonner leurs richesses au profit des défavorisés. Par contre, le but de notre société, comme celui du Parlement, devrait être la recherche d'une juste répartition des ressources dans tout le Canada et de faire profiter tous les Canadiens de la prospérité d'une province, de quelque façon que ce soit.

• (1500)

[Français]

M. Henry Latulippe (Compton): Monsieur le président, il me fait plaisir de dire quelques mots sur cet important bill. A mon avis, nous devrions prendre tout le temps necessaire et toutes les dispositions voulues, afin de trouver les moyens de diminuer les taxes du contribuable au lieu de toujours le «taxer» davantage.

La «Recommandation» du bill se lit ainsi, et je cite:

Son Excellence le Gouverneur général a recommandé à la Chambre des communes la présente mesure modifiant la Loi de 1972 sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces en élargissant la formule de péréquation de façon à faire entrer les impôts scolaires dans les revenus devant faire l'objet de la péréquation et en prolongeant jusqu'au 31 mars 1977 les arrangements relatifs au financement de l'enseignement post-secondaire exposés dans la Partie VI de la loi; et une mesure modifiant la Loi de 1964 sur la revision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et la Loi de l'impôt sur le revenu.

Monsieur le président, en conclusion, nous constatons qu'il s'agit d'une augmentation d'impôt de l'ordre de 3 p. 100. Actuellement, les Canadiens connaissent des augmentations sans précédent dans l'histoire, et ce dans tous les secteurs. En adoptant ce bill, nous créerons encore de nouveaux embêtements au contribuable, en lui enlevant du pouvoir d'achat.

Monsieur le président, il existe de grands problèmes entre les provinces, et je sais que les paiements de péréquation sont un des moyens pour rétablir l'équilibre entre les diverses régions de notre pays. On essaie de rétablir cet équilibre par tous les moyens; cela constitue un des grands moyens que le gouvernement a décidé d'utiliser afin de permettre aux provinces plus pauvres d'avoir une part du gâteau payé par les plus riches.

Monsieur le président, notre pays possède assez de ressources pour en laisser une partie aux provinces les plus riches, tout en en donnant aussi aux autres.

Monsieur le président, il s'agit alors de regarder la situation bien en face pour se rendre compte que notre économie est déséquilibrée.

Nous constatons, monsieur le président, que le coût des édifices d'enseignement post-scolaires ou universitaires, est exorbitant, et que le gouvernement fédéral prélève une taxe sur les matériaux de construction. Nous savons aussi que l'intérêt sur les capitaux destinés à financer ces institutions est exorbitant.

Il serait du devoir du gouvernement et des députés de se pencher sur ce problème afin de déterminer quelles mesures nous pourrions prendre en vue de moins taxer les contribuables. Il faudrait, monsieur le président, que les institutions canadiennes soient financées avec des crédits au coût d'administration, par les institutions financières actuelles, et au lieu d'augmenter cet impôt de 3 p. 100, nous pourrions l'abaisser de 3 p. 100, et peut-être davantage.

Arrangements fiscaux fédéraux-provinciaux-Loi

Monsieur le président, il faudra que le gouvernement intervienne un jour, sans quoi les provinces riches deviendront des provinces pauvres, comme les citoyens à revenu moyen, qui sont plus taxés que les autres, deviendront tous des citoyens pauvres. Nous n'aurons plus ni classe moyenne, ni haute classe, mais tout simplement une classe de pauvres, et la pauvreté existera à la grandeur de ce pays, qui regorge pourtant de richesses.

Or, quand nous avons un pays qui regorge de richesses, monsieur le président, nous n'avons pas le droit de faire en sorte que des citoyens pauvres existent dans un des pays les plus riches et où le nombre de citoyens pauvres est de

plus en plus grand.

A moins que nous apportions des amendements au bill, il sera difficile de l'appuyer, car il augmente les taxes ou les impôts des contribuables. Je sais que les provinces pauvres en veulent davantage, aux dépens des provinces riches, et les provinces riches sont sur le point de dire «non», monsieur le président. Les provinces les plus fortunées n'en ont pas trop pour elles, et je sais que cela fait mal à différentes provinces de donner en vertu de la formule de péréquation une partie de leurs revenus aux autres provinces plus pauvres et de ne pas entrevoir le jour où ces autres provinces sortiront du «trou».

Monsieur le président, quand on se voit imposer des augmentations d'impôt ou de taxes en vertu de la formule de péréquation, ce n'est pas à la satisfaction des provinces les plus riches. Pour le moment, elles ont décidé de contribuer, mais je suis sûr que les provinces les plus riches vont se «tanner» de contribuer. Il faudra que les gouvernements trouvent d'autres formules et les autres formules, j'en ai dit quelques mots—il s'agit de la réduction des taux d'intérêt, du financement de toutes les institutions, surtout les nouvelles, par des crédits nouveaux, et ce sans intérêt. Monsieur le président, nous épargnerions ainsi des centaines de millions de dollars pour les contribuables. A ce sujet, nous pourrions certainement effectuer des réductions.

Il en est de même, monsieur le président, des allocations familiales. On a augmenté les allocations familiales, mais, en même temps, on a augmenté les taxes et les impôts. On présente un budget supplémentaire d'un milliard de dollars afin de pourvoir aux nouvelles augmentations des allocations familiales, des pensions de sécurité de la vieillesse et des autres pensions. Monsieur le président, le peuple donne toujours plus qu'il en reçoit. Alors, les choses ne peuvent pas continuer à fonctionner ainsi éternellement.

Il va falloir un bon jour que de sérieuses réformes sociales, économiques et politiques soient effectuées, afin que nous puissions, monsieur le président, administrer notre pays d'une façon efficace et réduire les charges fiscales des contribuables, au lieu de toujours les augmenter, comme nous le faisons présentement.

[Traduction]

M. Stan Schumacher (Palliser): Monsieur l'Orateur, je ne veux pas faire perdre trop de temps à la Chambre, mais j'avais quelques remarques à formuler à propos du bill, à ce stade-ci. Ce dont nous sommes témoins aujourd'hui à la Chambre est le résultat des réunions qui ont eu lieu entre le ministre des Finances (M. Turner) et les trésoriers et ministres des Finances des provinces en janvier dernier. En examinant le bill dont nous sommes saisis aujourd'hui, la première chose que je me demande est celle-ci: serait-on parvenu aux mêmes arrangements si la réunion de janvier avait eu lieu maintenant; en effet, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts depuis lors.